



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 JANVIER 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES :

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Samuel GESTRAUD

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-08 DU 06-01

RH : PROLONGATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 06/12/2021, il avait été créé un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique pour la surveillance des enfants et entretien des bâtiments.

Cet emploi avait été ouvert pour une durée d'une année, il a pris fin le 31/12/2023. Le besoin est toujours présent dans la commune, pour cette année 2025, il convient donc de prolonger cet emploi.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prolonger le poste d'adjoint technique territorial jusqu'au 31/12/2025.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de prolonger le poste d'adjoint technique territorial jusqu'au 31 décembre 2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Samuel GESTRAUD**

Etriché, le 7 janvier 2025

**Le Maire
David LAGLEYZE**